

Étude 2022

Travailleurs indépendants handicapés

une communauté à fort potentiel



Table des matières

<i>I. Qui sont les Travailleurs Indépendants Handicapés ?</i>	<i>9-13</i>
1. Des profils qualifiés et expérimentés	9
2. Le portrait des TIH inscrits sur la marketplace Malt	10-13
<i>II. Le choix du statut d'indépendant pour les TIH</i>	<i>14-18</i>
1. Les TIH confrontés à un « plafond de verre »	14-15
2. La difficulté à trouver de nouveaux clients et à prospecter : l'un des principaux challenges des TIH	16
3. Les TIH hésitent encore à parler de leur statut lors de leurs échanges avec des clients et prospects	17
4. Le télétravail, modalité de travail plébiscitée par les TIH	18
<i>III. Les facteurs clés de succès pour maximiser la contractualisation entre des TIH et des entreprises</i>	<i>19-24</i>
1. Les TIH sollicités par tous types d'entreprises avec un volume de missions en forte croissance	19-21
2. Un levier pour dynamiser une politique handicap	22-23
3. Un levier de diminution de la contribution handicap	24

Introduction

Malt et Linklusion ont noué un partenariat exclusif en novembre 2020 afin de faciliter la contractualisation de missions entre TIH, les entreprises et les administrations.

Pour aller plus loin dans ce partenariat, Malt et Linklusion ont décidé de produire ce rapport sur les Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH) inscrits sur la marketplace Malt et sur Linklusion. Les TIH, qui sont-ils ? Quels sont leurs métiers et leurs habitudes de travail ? Pourquoi ont-ils choisi de se lancer dans une activité indépendante ? Quels sont les facteurs clés de succès pour maximiser la contractualisation entre les TIH et les entreprises ? Ce sont à ces questions que nous proposons de répondre à travers ce rapport.

En France, on estime qu'il y a plus de **75 000 Travailleurs Indépendants Handicapés**. Leur statut n'étant reconnu dans la loi que depuis 2016, ils restent encore très peu connus par leurs potentiels clients : entreprises, administrations ou particuliers. Ce statut reste également méconnu de la plupart des TIH eux-mêmes.

Selon la première étude concernant les TIH, intitulée l'étude "ENATIH", produite par :

- *la Fondation Malakoff Humanis Handicap*
- *le cabinet Emi'cité*
- *l'association H'up entrepreneurs*
- *et avec le soutien de l'AGEFIPH, de APF France Handicap, de BGE, du Club Être, de Handicap.fr et de Linklusion (ex-TIH Business).*

- 1. Les TIH sont pour la majorité d'entre eux d'anciens salariés (64% d'entre eux étaient en activité dont 42% en CDI).**
- 2. 89% d'entre eux étaient déjà en situation de handicap avant la création de leur activité d'indépendant.**
- 3. Les TIH représentent 8% des bénéficiaires de l'obligation de l'emploi, soit 75 000 personnes en France.**

À noter que cette étude s'intéresse uniquement aux TIH qui exercent dans des métiers liés aux prestations intellectuelles. On en comptabilise à ce jour environ 5000 - déclarés - en France.

À propos des Travailleurs Indépendants Handicapés :

Le statut TIH (Travailleur Indépendant Handicapé) est la combinaison du statut de Travailleur Indépendant (TI) et de Travailleur Handicapé (TH). L'indépendant n'a pas besoin d'obtenir un agrément ou une validation supplémentaire pour être reconnu TIH.

Ce statut s'intègre à la "sous-traitance handicap" au même titre que les EA et les ESAT, avec la loi « pour la Croissance, l'Activité et l'Égalité des chances économiques ». Cette loi est entrée en vigueur en janvier 2016. Elle permet aux TIH de faire bénéficier à leurs clients d'une incitation financière. En France, **toute organisation de plus de 20 salariés a une Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (OETH) de 6% de son effectif**. Afin de faire baisser cette contribution, les entreprises et organisations peuvent avoir recours au "secteur de la sous-traitance handicap" dont font partie les Travailleurs Indépendants Handicapés, EA et ESAT.

À noter que les TIH exerçant en portage salarial entrent également dans le cadre de la sous-traitance handicap.

Ces entreprises peuvent ainsi **déduire de leur contribution handicap jusqu'à 30% des coûts de main d'œuvre des factures émises par les TIH, EA et ESAT** (dans la limite de 50% ou 75% du montant total de leur contribution).

Par Travailleurs Handicapés (TH), nous entendons un "bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés" BOETH au sens de l'article L5212-13 du Code du travail.

Quels sont les types de handicaps présents au sein de la communauté des TIH de Linklusion ?

Presque tous les types de handicaps sont représentés chez les TIH :

- Sensoriels (cécité visuelle, surdit , etc.)
- Moteurs (parapl gie / fauteuils, amput s, etc.)
- Maladies invalidantes (scl rose en plaque, etc.)
- Handicap psychique (schizophr nie, troubles bipolaires, hypocondriaques)

Seul le champ de la d fiance mentale n'est pas / peu repr sent  (ex. trisomie 21) dans la communaut  TIH, notamment parce que le travail ind pendant n cessite un niveau important d'autonomie.

Quels sont les impacts ?

Le plus souvent, il n'y aura pas d'impact du handicap sur la prestation car le ou la TIH est habitu (e)   le g rer. Dans vos communications, certains profils pr f reront certains moyens de communication :

- **L' crit/mail** est pr f r  par certains profils (ex. troubles DYS, sourds, certains autistes asperger)
- **Le t l phone** sera pr f r  par d'autres (aveugles et malvoyants)

Il est conseill  de ne pas demander   un.e TIH son handicap, **le mieux est de lui demander ses besoins sp cifiques**.



Les TIH existent depuis toujours, mais ils ne sont reconnus dans la loi que depuis 2016. Le travail indépendant est une option formidable pour beaucoup de travailleurs en situation de handicap, il faut donc les accompagner dans cette voie lorsqu'ils la choisissent, y compris pour celles et ceux qui retourneront vers le salariat. Le partenariat Malt x Linklusion est un levier pour le développement des TIH, qu'il s'agisse de développement commercial, de compétences, ou de visibilité.

Olivier Arnaud-Blanchard, Directeur Général & Co-fondateur de Linklusion.



L'inclusion est l'un des grands enjeux de notre génération en matière d'emploi d'après les observations du rapport publié en septembre 2021 par le Comité des droits des personnes handicapées des Nations-Unies. Et notamment dans un contexte où le taux de chômage des personnes handicapées reste le double du reste de la population, nous sommes convaincus que la prise en compte du handicap fondée sur le respect des droits de l'Homme peut passer par le freelancing, en complément des efforts à maintenir sur le salariat. Car le travail, peu importe sa forme contractuelle, reste avant tout un vecteur de lien social et d'indépendance financière qui permet à chacun de s'épanouir. La mission de Malt a toujours été de pouvoir donner à chacun le pouvoir de choisir avec qui, comment et quand il souhaite collaborer. Maintenant et grâce à nos 2 ans de partenariat avec Linklusion, nous sommes fiers de pouvoir accompagner nos clients vers une démarche inclusive et permettre à nos freelances de bénéficier d'un réel accompagnement lié à leur statut.

Olivier Vallin, VP Sales France de Malt.

Foire aux questions

Qui sont les TIH référencés sur Malt et Linklusion ?

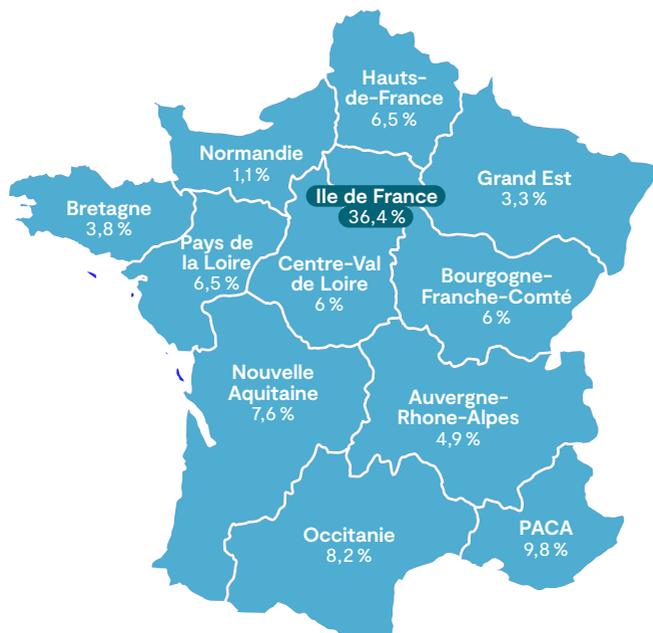
En France, les Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH) sont répartis de manière homogène avec **54% d'hommes et 46% de femmes**.

Ils sont pour la plupart âgés de **plus de 47 ans et diplômés de l'enseignement supérieur**. En effet, **84% des TIH ont un niveau de qualification supérieur ou égal au BAC**, soit un taux **deux fois plus élevé** que le reste de la population française en emploi dans le milieu ordinaire.

Les TIH sont présents dans toute la France, avec une surpondération dans la région Île-de-France. 36,4% de TIH sont présents en IDF (vs 18% de la population totale française).

Les autres régions où les TIH sont les plus représentées sont les suivantes : Provence-Alpes-Côtes-d'Azur 9,8% (avec 8% de la population française qui habite en région PACA), Occitanie 8,2% (vs 9% de la population française qui habite en Occitanie), Nouvelle-Aquitaine 7,6% (vs 9% de la population française qui habite en Nouvelle-Aquitaine) et Pays de la Loire 6,5% (vs 6% de la population française qui habite en Pays de la Loire).

Carte de la répartition géographique des Travailleurs Indépendants Handicapés :



36% des TIH préfèrent réaliser leurs missions en mixant télétravail et présentiel. Par ailleurs, **37% des TIH réalisent leurs missions à 100% en télétravail.**

La répartition des domaines d'activité des Travailleurs Indépendants Handicapés est la suivante : **Marketing & Communication & Web Design (36%), Tech & Data (20%), Consulting (20%), Handicap & RSE & Inclusion (13%), Fonctions support (11%).**

Pourquoi ont-ils choisi de se lancer en freelance ?

Le statut d'indépendant représente une alternative professionnelle au salariat pour des travailleurs en situation de handicap. En effet, **leurs besoins spécifiques ou les modalités de travail ne leur permettent pas toujours d'exercer une activité en entreprise à temps complet ou sur des horaires fixes.**

Le statut d'indépendant peut aussi être **une source de revenus complémentaires à une activité salariée.** Grâce aux facilités de contractualisation des missions et à leur caractère limité dans le temps, certains TIH que nous avons interrogés dans le cadre de ce rapport affirment qu'ils cumulent une activité de salarié et de travailleur indépendant afin d'accéder à un complément de revenus.

Enfin, **être indépendant pour un travailleur en situation de handicap est synonyme de flexibilité** quant à l'organisation de son temps de travail, au choix de ses missions mais aussi de ses clients. C'est également une source de flexibilité dans l'aménagement de son espace de travail ou concernant le lieu d'exécution de la mission.

Quels sont les avantages pour une entreprise d'avoir recours à un Travailleur Indépendant Handicapé ?

Au-delà du fait que, dans la grande majorité des cas, **le handicap n'impacte pas ou peu les compétences d'un Travailleur Indépendant Handicapé**, avoir recours à un TIH comporte plusieurs autres avantages :

- Faire appel à un TIH, c'est **amorcer ou dynamiser une politique handicap et RSE** au sein des entreprises.
- Recourir à un TIH procure un **avantage économique puisque 30% des coûts de main d'œuvre de la prestation sont déductibles** de la contribution handicap annuelle due par les entreprises.
- Contractualiser une mission avec un TIH représente donc un **avantage financier et extra financier non négligeable.**

À propos de Malt

Fondée en 2013 par Vincent Huguet et Hugo Lassiège, **Malt est une marketplace européenne où plus de 400 000 consultants freelances mettent leurs compétences et leurs expertises au service des entreprises qui recherchent des talents externes pour accélérer leurs projets.**

Elle compte déjà plus de 30 000 clients, parmi lesquels 36 entreprises du CAC 40. Avec 600 employés (50% de femmes et d'hommes) en France, en Espagne, en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas, Malt a réalisé plus de 400 millions d'euros de volume d'affaires depuis son lancement en 2013 et a l'ambition d'atteindre le milliard d'euros d'ici 2024, pour devenir l'acteur leader sur le marché du freelancing, estimé à 350 milliards d'euros en Europe. Malt a pour mission de donner à tous, entreprises ou indépendants, le pouvoir de choisir avec qui ils veulent travailler.

Pour en savoir plus sur Malt : www.malt.com

À propos de Linklusion :

Linklusion est une startup sociale au statut d'entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) qui accompagne, forme et met en relation des Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH) avec des entreprises et leur écosystème.

Au travers de la plateforme web de Linklusion, les entreprises ont accès à la plus grande communauté de TIH avec plus de 600 profils référencés dans les domaines de la communication, de l'IT, des fonctions support, des ressources humaines, ou encore du conseil, pour la réalisation de missions.

Pour en savoir plus sur Linklusion : www.linklusion.fr

I. Qui sont les Travailleurs Indépendants Handicapés ?

1. Des profils qualifiés et expérimentés

Âge moyen :

Les Travailleurs Indépendants Handicapés sont une communauté mature et expérimentée. Ils ont en moyenne 47 ans (contre 37 ans - l'âge moyen des freelances sur la marketplace Malt).

Une répartition équilibrée entre hommes et femmes :

La répartition entre les hommes et les femmes est équilibrée avec 54% d'hommes et 46% de femmes. Il s'agit de la même répartition par sexe que les travailleurs indépendants inscrits sur la marketplace Malt : 55% hommes vs 45% femmes.

Les TIH sont nettement plus qualifiés que le reste de la population française :

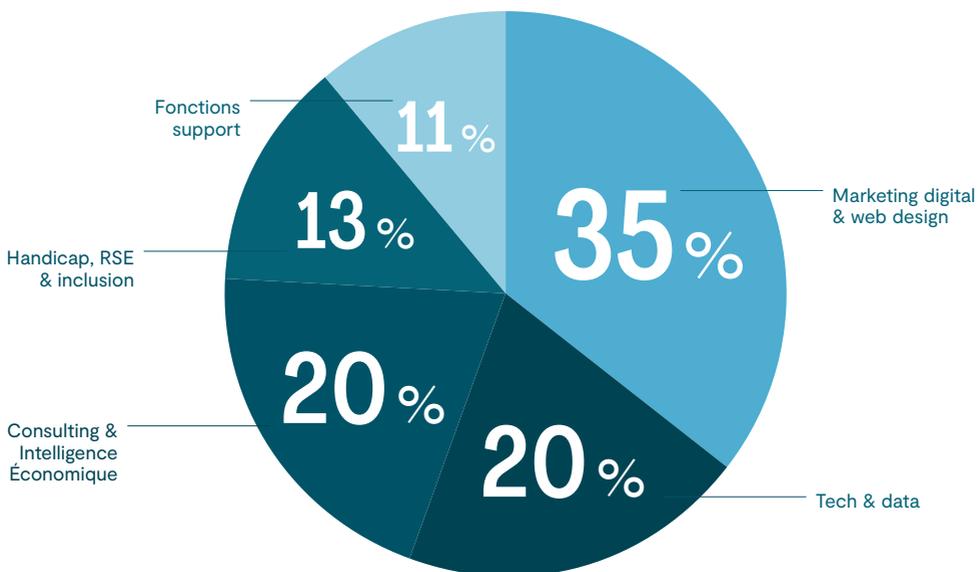
84% des Travailleurs Indépendants Handicapés ont un niveau de qualification égal ou supérieur au BAC, contre 42,7% pour le reste de la population.

Sources : [Etude BCG x Malt 2021](#) / [Etude ENATIH & H'up Entrepreneurs 2020](#)

2. Le portrait des TIH inscrits sur la marketplace Malt

Les TIH sont présents dans tous les secteurs d'activités avec une forte présence dans les domaines du marketing digital, du web design et des métiers de l'image :

Diagramme circulaire de répartition des TIH par secteur d'activité sur la plateforme Malt.



La rubrique « Consulting & Intelligence Économique » représente les catégories de métiers suivantes : Conseil aux entreprises, Gestion de projet, Coachs Agiles, Ingénierie industrielle.

La rubrique "Marketing digital & web design" représente les catégories d'emploi suivantes : Marketing, Communication, Image et son, Conception graphique web.

13% des TIH travaillent dans les domaines de la RSE, du handicap et de l'inclusion :

Les TIH référencés dans ces domaines d'activités sont reconnus comme des experts sur les sujets du handicap et de l'inclusion. Ils exercent des métiers tels que : conférencier, référent handicap, expert Qualité de Vie au Travail (QVT), sensibilisation au handicap, etc.

Pour les autres catégories de métiers, les TIH réalisent les missions suivantes :

36% : Marketing Digital & Web Design, Communication

- Photographe, cameraman
- Enregistrement et montage de podcasts
- Retouche photo
- Création graphique et illustrations
- Mise en page de supports de présentation Powerpoint
- Rédaction d'articles SEO...

20% : Tech & Data

- Refonte de site internet
- Développeur web WordPress
- Designer UX UI
- Développement full stack...

20% : Consulting & Ingénierie industrielle

- Chef de projet AMOA/MOA
- Chef de projet e-commerce
- Scrum master...

13% : Handicap, RSE & Inclusion

- Ateliers de sensibilisation au handicap
- Conférences sur le management inclusif
- Ateliers de prévention des risques psychosociaux
- Référent handicap...

11% : Fonctions support

- Consultant RH
- Secrétariat
- Traduction Français - Anglais
- Saisie administrative...

Les TIH effectuent généralement des missions courtes et facilement activables puisqu'une mission contractualisée sur Malt dure en moyenne 4 jours.

Ces données sont en adéquation avec la durée idéale des missions souhaitées par les TIH puisque 39% déclarent préférer une mission qui dure entre quelques jours et un mois.

Pour les TIH travaillant dans la communication, le marketing et le webdesign, 74% d'entre eux préfèrent réaliser des missions courtes.

Quelle est pour vous la durée de mission idéale ?	Entre quelques jours et 1 mois	Entre 1 mois et 6 mois	Plus de 6 mois
Communication, Marketing, Web design	74 %	21%	5 %
Tech & Data	43 %	29%	29 %
Consulting & IE	42 %	32%	26 %
Handicap, RSE, Inclusion	20 %	55 %	25 %
Fonctions support	18 %	29%	53 %
Total général	39 %	34 %	27 %

74% des TIH travaillant dans le secteur "Communication, Marketing, Webdesign" estiment que la durée de mission idéale est "entre quelques jours et 1 mois" .

Durée moyenne des missions réalisées sur Malt (en jours)	
Communication, Marketing, Web design	7
Tech & Data	3
Consulting & IE	7
Handicap, RSE, Inclusion	1
Fonctions support	2
Moyenne des missions	4

Des profils expérimentés et qualifiés

55% des TIH inscrits sur Malt ont **plus de 7 ans d'expérience**. Ceci est expliqué par le fait qu'ils sont plus âgés (47 ans) de 10 ans en moyenne que les freelances du milieu ordinaire (37 ans).

Diagramme à barres de répartition des TIH par niveau d'expérience professionnelle.

> 7 ans d'expérience

35%

55%

Entre 2 et 7 ans d'expérience

40%

31%

< 2 ans d'expérience

25%

14%

Malt (%)

TIH (%)

Les TIH ont un niveau de qualification élevé.

Des profils qualifiés avec 47% d'entre eux ayant un BAC +5 et plus

Diagramme à barres de répartition des TIH par niveau d'étude.

Bac +5 et plus

47%

Bac +2 / Bac +3

24%

NSP

17%

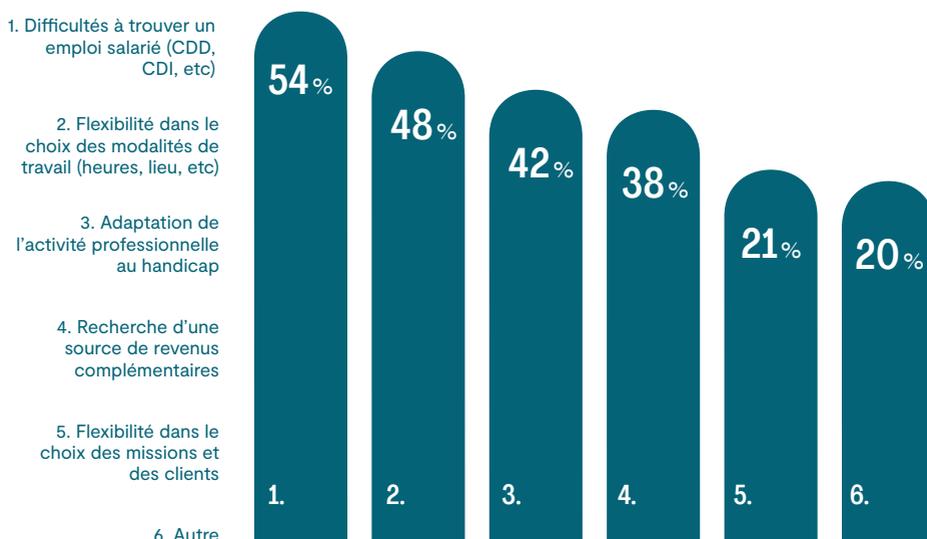
Bac +
formation
certifiante

11%

II. Le choix du statut d'indépendant pour les TIH

1. Les TIH confrontés à un « plafond de verre »

Histogramme de répartition expliquant les raisons pour lesquelles les TIH se sont lancés en tant qu'indépendants.



Être indépendant représente une alternative au salariat pour certains TIH pour lesquels le salariat ne semble pas toujours adapté :

Le statut d'indépendant est également un moyen d'accéder au marché de l'emploi pour celles et ceux qui ne souhaitent plus évoluer dans le milieu du salariat ordinaire ou qui ont des difficultés à s'y insérer. Un choix explicité par une rigidité des horaires ou des modalités de travail du milieu ordinaire qui ne permettent pas à certains travailleurs en situation de handicap d'allier une activité professionnelle avec leurs besoins spécifiques.

J'ai passé 900 entretiens d'embauches en 10 ans. Je ne trouve pas d'emplois qui correspondent à mes besoins spécifiques et à mes attentes. C'est pour cela que j'ai créé mon activité.

François*, conférencier en sensibilisation au handicap en entreprise.

Des revenus complémentaires à une activité salariée :

Parmi les TIH que nous avons interrogés, 38% affirment que le statut d'indépendant et le freelancing permettent d'accéder à des revenus complémentaires. La flexibilité de contractualisation et le caractère temporaire des missions font partie des raisons qui poussent certains travailleurs en situation de handicap à cumuler une activité de salarié et de travailleur indépendant.

De la flexibilité et de l'adaptation du temps de travail :

Comme dans le milieu ordinaire, être indépendant pour un travailleur handicapé est synonyme de liberté dans l'organisation de son temps de travail, dans le choix de ses missions mais aussi de ses clients. C'est également synonyme de flexibilité dans l'aménagement de son temps de travail. Cependant, un TIH choisit généralement de devenir indépendant pour sécuriser son parcours professionnel tout en l'adaptant à ses besoins spécifiques. Dans ce cadre, certains TIH peuvent alterner des périodes de travail intenses avec des périodes de repos liées à leurs besoins spécifiques (par exemple fatigabilité ou gestion de la douleur pour les travailleurs atteints de maladies chroniques).



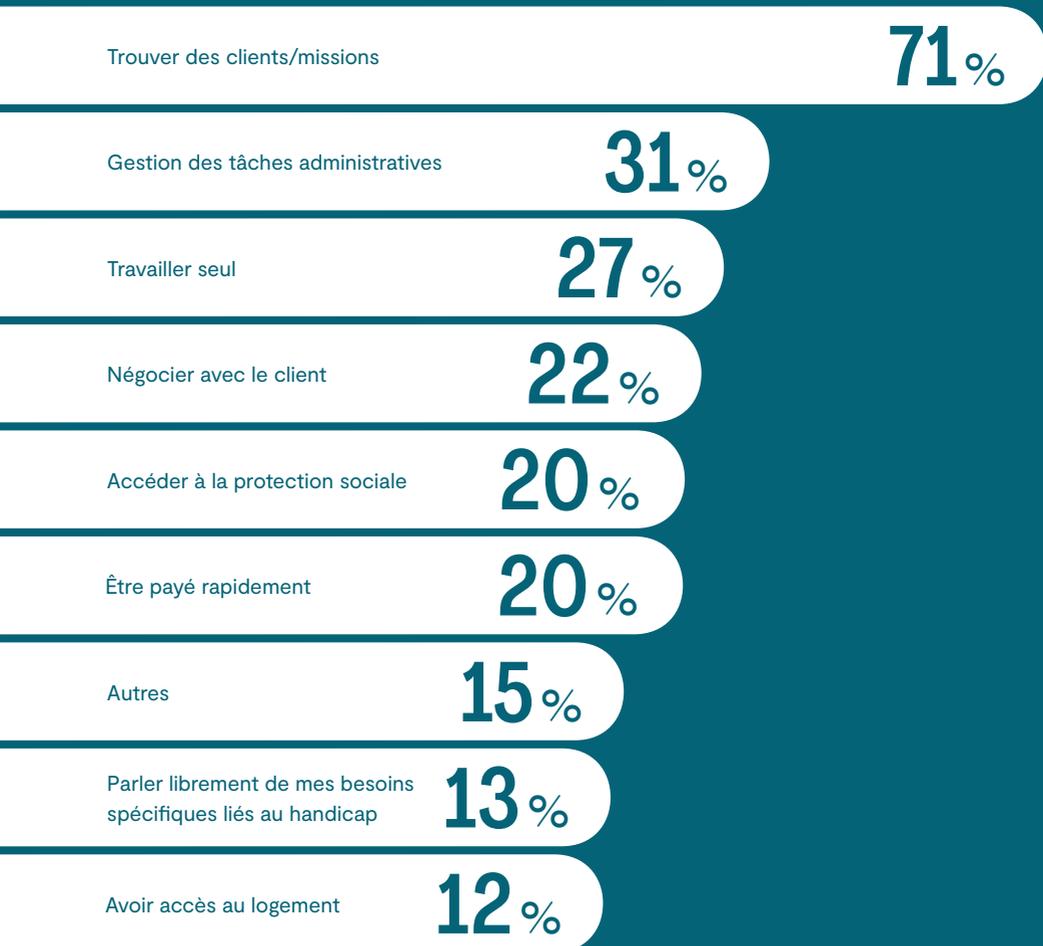
J'avais besoin de souplesse dans mon planning par rapport à la typologie de mon handicap. Le statut d'indépendante me permet de choisir mes projets et de réguler ma charge de travail sans conséquence pour mes client·es.

Gwenaëlle Dhé, fondatrice de l'atelier de communication "Dhénae".

2. La difficulté à trouver de nouveaux clients et à prospecter, l'un des principaux challenges des TIH

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez en tant qu'indépendant ? (plusieurs réponses possibles)

Diagramme à barre de répartition des difficultés que rencontrent les TIH en tant qu'indépendant.



Parmi les difficultés que rencontrent les TIH, on retrouve celle de trouver de nouveaux clients ou missions. Cela s'explique notamment par le fait que les TIH ont généralement un réseau professionnel et personnel moins développé que la moyenne des freelances (accès restreint aux réseaux notamment à cause d'un manque d'accessibilité : réseau de networking professionnel et autres activités créatrices de réseaux telles que le sport ou la culture).

3. Les TIH hésitent encore à parler de leur statut lors de leurs échanges avec des clients et prospects

La majorité des TIH ne souhaitent pas communiquer à propos de leur handicap (40%). Ceci peut s'expliquer par une appréhension que l'on puisse les considérer comme moins compétents ou moins productifs que des indépendants du milieu ordinaire.

Je ne souhaite pas systématiquement parler de mon handicap lors d'un entretien de peur que cela décrédibilise mes compétences professionnelles. Il n'est pas toujours possible de prévoir la réaction du client. Il y a encore des efforts de sensibilisation à faire à ce sujet.

Emmanuel*, Photographe et monteur vidéo.

Lors de vos interactions avec vos clients ou prospects, mentionnez-vous votre statut de TIH et parlez-vous de l'incitation financière du recours au TIH ?

Non

40%

Cela dépend du contexte et/ou du client

37%

Oui toujours

21%

NSP

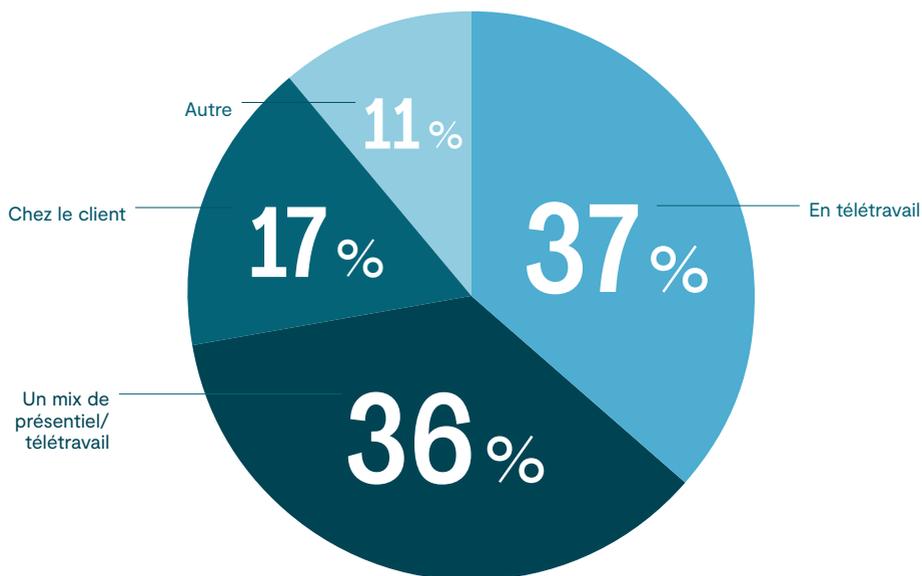
7%

Source : Données questionnaires TIH/ Linklusion 2022

*Ce prénom a été modifié par souci d'anonymisation et ce à la demande de l'interviewé.

4. Le télétravail, modalité de travail plébiscitée par les TIH

Diagramme circulaire présentant les modalités de réalisation des missions



Les TIH exercent leurs missions en partie en télétravail pour les raisons suivantes :

- Adapter le poste de travail par rapport aux besoins spécifiques
- Éviter de prendre les transports en commun, source de fatigabilité
- Conserver une liberté dans l'organisation du temps de travail

Toutefois, handicap ne signifie pas automatiquement réalisation de missions en télétravail, il est nécessaire d'échanger avec le TIH afin d'en savoir plus sur ses modalités d'exercice de la mission.

III. Contractualiser avec un TIH : une collaboration gagnant-gagnant

1. Les TIH sollicités par tous types d'entreprises avec un volume de missions en forte croissance

Depuis 2020 :

- Plus de 220 missions ont été réalisées par des TIH sur Malt
- Plus de 50 missions ont été réalisées par des TIH sur Linklusion avec une augmentation de 122% entre le 1er semestre 2021 et le 1er semestre 2022.
- Plus de 300 mises en relation par an avec des entreprises opérées par Linklusion et par Malt avec une augmentation de 82% entre le 1^{er} trimestre 2021 et le 1^{er} trimestre 2022.

Dans le cadre de votre activité d'indépendant, avec quels types d'entreprises ou organisations travaillez-vous ?

Histogramme de répartition des types d'entreprises qui contractualisent avec les TIH.

Des TPE/PME

88%

Des associations

48%

Des grandes entreprises

39%

Des entreprises de taille intermédiaire

32%

Des acteurs du service public
(mairie, collectivités)

31%

Des particuliers

14%

Autres

4%

Les TPE/PME représentent les typologies d'entreprises qui ont le plus recours aux TIH. Ceci s'explique par leurs besoins de missions généralistes ainsi que par des processus de contractualisation généralement plus souples que ceux des grands groupes. De plus, il est souvent plus simple d'identifier l'interlocuteur ayant un pouvoir de décision sur la sollicitation d'un freelance. Et enfin, il est généralement plus simple d'identifier dans une TPE/PME un interlocuteur aguerri aux questions de responsabilité sociétale d'entreprise, notamment celles liées au handicap.

Les grands groupes ont généralement des équipes RSE ou des missions handicap qui pilotent les stratégies en termes d'inclusion de responsabilité sociale et de politique handicap. Ils ont d'ailleurs une plus forte propension à avoir des accords agréés avec l'État.

En ce qui concerne la sous-traitance handicap, le recours aux EA et ESAT est développé et intégré aux processus d'achats. Les TIH sont pour eux un nouvel axe de développement de leurs achats inclusifs.



Pfizer a toujours eu à cœur de recourir régulièrement aux ESAT et EA. La période de pandémie, la session de nos locaux dont nous ne sommes plus propriétaires, ainsi que la transformation de nos modes de travail ont cependant fortement contraint ces engagements. Notre partenariat avec Linklusion nous a permis de transformer notre engagement sociétal vers des prestations de services plus qualifiées et plus diversifiées. Missionner un TIH est devenu totalement transparent grâce au partenariat de Linklusion avec la plateforme Malt que nous avons déjà mise en place.

Florence Bonamy-Jaillon, Brand Training Manager – Pfizer.



Il y a en France un vivier incroyable de talents, qui couvrent tous les métiers et tous les services. Désormais, chez LOV Group, dès que j'ai une prestation à externaliser, j'ai le réflexe TIH. Les expériences que j'ai eues ces derniers mois ont toutes été plus que concluantes, et très enrichissantes, aussi bien sur le plan professionnel que personnel. Derrière la déduction Agefiph – certes importante dans la démarche – il y a des femmes et des hommes, des rencontres, bref de l'humain, avec un grand H : peut-être celui de TIH ?

Chloé Rossignol, Responsable RSE - LOV Group.



Linklusion nous a permis de découvrir le statut de travailleurs indépendants en situation de handicap. GRDF est particulièrement engagé en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap et ce partenariat avec Linklusion est une opportunité pour nous d'aller sur de nouveaux leviers pour favoriser l'emploi de tous.

Priscillia Pereira de Oliveira, Chargée de mission diversité et inclusion - GRDF.

2. Un levier pour dynamiser une politique handicap

Au delà des avantages financiers que comporte le recours à un TIH, notamment la réduction de la contribution AGEFIPH pour les entreprises de plus de 20 salariés (soumises à l'obligation d'emploi de personnes handicapées), c'est aussi un levier de cohésion et de diversité au sein des équipes, un levier de communication interne et externe à propos de son engagement sociétal et enfin pour les entreprises sous accord handicap agréé avec l'État, un moyen de remplir ses obligations légales.

Cohésion et diversité des équipes :

Recourir à un TIH permet aux entreprises de dynamiser leur politique handicap en favorisant la diversité des équipes et des profils. Il est en effet fréquent que l'intervention d'un TIH amène une équipe à s'interroger sur sa capacité à accueillir une personne en situation de handicap, et donc à contribuer à la construction d'une société plus inclusive.

Communication :

Recourir à un TIH permet à une entreprise de communiquer sur son engagement sociétal via notamment le rapport annuel ou le rapport RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

La spécificité de l'accord agréé avec l'État :

Un accord handicap agréé avec l'État permet à une organisation de ne pas payer de contribution handicap, en contrepartie d'engagements documentés de mise en place d'une politique handicap. Le recours à un TIH peut être une obligation au titre de l'accord handicap et donc rentrer dans le cadre du budget de la mission handicap. Ainsi, l'intérêt de l'entreprise est quasi-financier.

Marque employeur :

Pour une entreprise, avoir recours à des Travailleurs Indépendants Handicapés, c'est montrer son engagement à défendre des problématiques sociétales tel que le handicap. Cet engagement est valorisable pour faire rayonner sa marque employeur, capter et fidéliser des salariés de plus en plus soucieux des sujets sociaux et environnementaux.

Les TIH sont confrontés à un “plafond de verre” relatif à la méconnaissance des entreprises de leur statut. Contractualiser avec un TIH peut être une manière d'amorcer une politique handicap ou de faire de la pré-embauche.

Olivier Arnaud-Blanchard co-fondateur et directeur général de Linklusion.



Dans une société post-covid marquée par un regain d'intérêt envers les problématiques sociales et environnementales, valoriser son engagement sociétal est un enjeu stratégique pour une entreprise. Cette valorisation permet d'avoir une forte marque employeur et de retenir ses talents. C'est également un moyen de toucher des clients ayant les mêmes valeurs et définitions de la responsabilité sociale des entreprises.

Sandrine Thirion, Directrice de l'agence de communication "Coup2coeur.net".



Les TIH ont les mêmes exigences que les freelances du milieu ordinaire. Un profil ayant un handicap n'est pas handicapant, bien au contraire cela nous pousse à adopter une attitude de "zéro défaut" dans la réalisation de nos missions et ce, dans une optique de satisfaction du client et de représentation de la récente communauté des Travailleurs Indépendants Handicapés.

Hamza Haddad, Développeur full stack et Super Malter.

3. Un Levier de diminution de la contribution handicap

Par ailleurs, les entreprises qui emploient plus de 20 salariés sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés de 6%. Si elles n'atteignent pas ce taux, elles doivent s'acquitter d'une contribution handicap auprès de l'AGEFIPH (secteur privé) ou du FIPHFP (fonction publique).

Lorsqu'une entreprise a recours à un TIH, elle peut déduire 30% des coûts de main-d'œuvre de chaque facture de sa contribution handicap. Avoir recours à un TIH pour des missions d'indépendants représente donc un avantage financier non négligeable.

Illustration du gain financier pour une entreprise ayant recours à un TIH pour une mission de Webdesign :

- TJM Pratiqué/Durée de la mission : 200€ sur 30 jours

- Total facture = 6 000€ HT soit 200€ x 30j

Montant déductible : 1800€ soit 6 000€ x 30%

L'entreprise pourra déduire 1800€ de sa contribution handicap.

Diagramme à barre des TJM des TIH par secteur d'activités en comparant le coût de revient des TJM avant et après la réduction de la contribution AGEFIPH.

Support fonctions

315 €

221 €

Consulting & IE

414 €

290 €

Tech & Data

464 €

325 €

Marketing digital & com & web design

149 €

104 €

TJM

TJM avec réduction handicap

Conclusion

Les Travailleurs Indépendants Handicapés sont des profils qualifiés, présents dans tous les territoires, et surtout dans les métropoles. Ils exercent des métiers diversifiés qui couvrent les secteurs du marketing, de la communication, du web, du conseil, des fonctions supports mais aussi des métiers qui leur sont propres et relatifs à leurs expertises du handicap. Ils choisissent le statut d'indépendant pour la flexibilité qu'il offre dans la conciliation de leurs besoins spécifiques à leurs parcours professionnels, mais aussi car ils sont parfois confrontés à un "plafond de verre" qui les empêche d'être recrutés en entreprise.

Dans une période marquée par des préoccupations sociales et environnementales grandissantes, recourir à un TIH, c'est valoriser son engagement sociétal auprès de ses clients, de ses partenaires, mais aussi construire une marque employeur forte afin de retenir ses talents.

En ce qui concerne l'avantage financier dans le cadre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, contractualiser une mission avec un TIH, c'est aussi bénéficier d'une réduction de sa contribution handicap.

Alors, comment passer à l'action ? Nous vous recommandons dans un premier temps de solliciter les TIH pour des missions courtes. Soyez flexibles sur les modalités d'exécution de la mission notamment en favorisant le travail à distance. Nous vous recommandons également d'avoir recours aux TIH pour toutes vos prestations relatives au handicap, à l'inclusion et au bien-être au travail en raison de leurs expertises quant à ce sujet.

Plus de 640 Travailleurs Indépendants Handicapés sont référencés sur la marketplace Malt et la plateforme Linklusion. N'hésitez pas à nous solliciter afin de recourir à un TIH pour vos missions ou lors des temps forts du handicap comme lors de de la "Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapés" (SEEPH) au mois de novembre, ou lors de la "Semaine de la qualité de vie au travail" (SQVT) au mois de juin.

Contactez-nous

Contacts Linklusion :

- Sarah Quineau : sarah@linklusion.fr
- Jalil Boucif : jalil@linklusion.fr

Contacts Malt :

- Alban Launay : alban@malt.com
- Gaëtan Coatleven : gaetan.coatleven@malt.com
- Sarah Rahmani : sarah.rahmani@malt.com

Les sources utilisées afin de mener ce rapport sont les suivantes :

- L'analyse de l'activité de plus de 200 profils de Travailleurs Indépendants Handicapés inscrits sur la marketplace Malt.
- L'analyse de l'activité des 600 TIH de Linklusion.
- L'analyse des résultats d'un questionnaire soumis à un échantillon de 100 TIH.
- Des entretiens qualitatifs menés sur des Travailleurs Indépendants Handicapés inscrits sur la marketplace Malt.
- L'étude ENATIH, première étude sur la communauté des Travailleurs Indépendants Handicapés en France, citée précédemment. <https://h-up.fr/enatih-etude-travailleurs-independants-handicapes-tih/>
- L'étude BCG x Malt 2021, enquête menée auprès de 2300 indépendants inscrits sur Malt en France. <https://resources.malt.com/fr/tendances/etudes/malt-x-bcg-le-freelancing-en-europe-2021/>

Glossaire

BOETH : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

TIH : Travailleur Indépendant Handicapé

TH : Travailleur Handicapé

TI : Travailleur Indépendant

Milieu ordinaire : Terme utilisé par le service public de l'emploi par opposition au milieu "protégé", dont font partie par exemple les TIH, les « Établissements et Services d'Aide par le Travail » (ESAT) ou les entreprises adaptées (EA)

AGEFIPH : Association de Gestion Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés
<https://www.agefiph.fr/>

EA : Entreprise Adaptée

ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail

OETH : Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

SEEPH : Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

SQVT : Semaine de la qualité de vie au travail